RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01263
Numéro SIREN : 315 399 303
Nom ou dénomination : ESCALE FORME

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2018 sous le numéro de dépôt 8762

Greffe du tribunal de commerce de Bobigny : dépôt N°8762 en date du 11/06/2018

8762

R.C.S. : BOBIGNY B 315 399 303
ESCALE FORME
S.A.R.L. : AU CAPITAL DE 7 622.45 €
SIEGE : 10, av. Galliéni 93250 VILLEMOMBLE
SIRET : 315 399 303 00017
APE : 8551Z

BILAN - COMPTE DE RESULTATS

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise: SARL ESCALE FORME — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *: 12

Adresse de l'entreprise: 10 AV GALLIENI 93250 VILLEMOMBLE — Durée de l'exercice précédent *: 12

Numéro SIRET *: 3 1 5 3 9 9 3 0 3 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le: 31082017

		Code	Brut 1	Code	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 678	AG	4 678	
	Fonds commercial (1)	AH	71 136	AI		71 136
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	233 640	AS	209 086	24 554
	Autres immobilisations corporelles	AT	551 061	AU	502 009	49 052
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	107	CV		107
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	259	BE		259
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	7 368	BI		7 368
	TOTAL (II)	BJ	868 248	BK	715 773	152 475
ACTIF CIRCULANT — Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 483	BU		1 483
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Créances	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	32 962	CA		32 962
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: ...)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 248	CG		1 248
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 297	CI		2 297
	TOTAL (III)	CJ	37 991	CK		37 991
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	906 239	1A	715 773	190 466

Renvois: (1) Dont droit au bail:	71 136	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an:	CR
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations:		Stocks:		Créances:	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2017

CM

Formulaire obligatoire (article 53 du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ESCALE FORME — Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EI)	DG	152 273
	Report à nouveau	DH	(129 231)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(9 946)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	21 481
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	15 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 974
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs TJ)	DV	36 534
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 019
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 218
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	17 240
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	153 985
	Écarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	190 466

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EC	
	Dont : Écart de réévaluation libre	ED	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	EE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
-	Dont charges et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	115 039
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	25 462

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CN

SAGE Experts-comptables janvier 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ~~SARL ESCALE FORME~~ — Néant ☐

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	5 226			5 226
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	344 911			344 911
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	350 138			350 138
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)	FP				7 455
	Autres produits (1) (11)	FQ				1 850
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				359 443
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				5 441
	Variation de stock (marchandises)*	FT				810
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				142 349
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				13 049
	Salaires et traitements *	FY				119 603
	Charges sociales (10)	FZ				43 704
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : dotations aux amortissements *	GA				23 455
	Sur immobilisations : dotations aux provisions	GB				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)*	GE				1 408
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				349 820
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		GG				9 623
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				4 079
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				4 079
2 - RESULTAT FINANCIER (V – VI)		GV				(4 079)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		GW				5 544

SAGE Experts-comptables janvier 2017

CM

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ESCALE FORME — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	313
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	313
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	15 804
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 804
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(15 491)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	359 756
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	369 702
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(9 946)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit bail mobilier *	HP	6 019
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	HI	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	7 455
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	9 231
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 408
(13)	Dont parties et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 : 5 952 — obligatoires A5 : 3 279		

(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N : Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	REGUL DIVERS	166	313
	PENALITES NON DED	1 040	
	CONTROLE FISCAL	14 598	

(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N : Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CM

SAGE Experts-comptables janvier 2017

ANNEXE

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017 — Aux comptes annuels présentée en Euros — Edité le 01/06/2018

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017 dont le total est de 190 466,01 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -9 946,33 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

CM

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

CM

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CM

1.4 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

CM

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

CM

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise SARL ESCALE FORME — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	75 814	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	233 640	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	531 888	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	19 173	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LJ	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	784 701	LO	LP
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations	8U	107	8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	IP	259	IR	IS
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	7 368	IU	IV
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ	7 733	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	868 248	ØH	ØJ

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions, mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 75 814	IX 75 814
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 233 640	ML 233 640
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 531 888	MO 531 888
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 19 173	MU 19 173
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH 784 701	NI 784 701
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØI	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 107	ØZ 107
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C 259	2D 259
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 7 368	2G 7 368
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 7 733	2H 7 733
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 868 248	ØM 868 248

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CM

SAGE Experts-comptables, janvier 2017

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ESCALE FORME — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	4 678	PF		PG		PH	4 678
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Installations générales, agencements, aménagements	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	200 566	QA	8 519	QB		QC	209 086
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	467 900	QE	14 936	QF		QG	482 836
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 173	QM		QN		QO	19 173
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	687 639	QV	23 455	QW		QX	711 095
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	692 318	ØP	23 455	ØQ		ØR	715 773

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
[illegible]	M9		N1		N2		N5		N4		N5		N6	
[illegible]	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
[illegible]	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
[illegible]	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
[illegible]	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
[illegible]	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
[illegible]	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
[illegible]	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
[illegible]	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
[illegible]	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT				NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW			Total général (NS + NT + NU)	NY			Total général (NW + NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à répartir			Z9		Z8	
[illegible]			SP		SR	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

C07

DGFiP N° 2056-SD 2017

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SARL ESCALE FORME — Néant ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	15 000	4B		4C		4D	15 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges [illegible] fiscales sur congés [illegible] *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	15 000	TV		TW		TX	15 000
Provisions pour dépréciation	[illegible] — [illegible]	6A		6B		6C		6D	
	[illegible] — [illegible]	6E		6F		6G		6H	
	[illegible] — [illegible]	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	[illegible] — [illegible]	9U		9V		9W		9X	
	[illegible] — [illegible]	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	[illegible]	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	15 000	UB		UC		UD	15 000
	[illegible] — Exploitation			UE		UF			
	[illegible] — [illegible]			UG		UH			
	[illegible] — [illegible]			UJ		UK			

[illegible] | 10 |

[illegible]

[illegible]

SAGE Experts-comptables janvier 2017

C07

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ESCALE FORME — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	7 368	UV	UW 7 368
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 732	1 732	
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	28 830	28 830	
	Groupe et associés (2)	VC			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 400	2 400	
	Charges constatées d'avance	VS	2 297	2 297	
	TOTAUX	VT	42 627	VU 35 259	VV 7 368
RENVOIS	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
	(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF			

CADRE B ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	25 462	25 462		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	11 512	9 099	2 413	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 019	13 019		
Personnel et comptes rattachés		8C	11 211	11 211		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 990	30 990		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 306	4 306		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 711	3 711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	36 534			36 534
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 240	17 240		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	153 985	VZ 115 039	2 413	36 534
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	36 534
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	15 331	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables, janvier 2017

C01

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise SARL ESCALE FORME — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	112 985
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	112 985
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	2 481
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	115 466

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	14 163

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e *bis* Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WI	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	

SAGE Experts-comptables janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

CN

SARL ESCALE FORME

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 €

Siège Social : 10, Av. Galliéni– 93250 VILLEMOMBLE

R.C.S. BOBIGNY B 315 399 303 – Code NAF 8551Z
SIRET 315 399 303 00017

Assemblée générale ordinaire
du 27 Février 2018

Exercice clos le 31 août 2017

L'an deux mil dix huit, le 27 Février à 14 h, les associés de la SARL "ESCALE FORME" au capital de 7 622.45 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

Monsieur MONALI Claude, gérant, préside l'Assemblée et constate la présence de Monsieur MICHEL Jérôme.

La totalité des Associés se trouve donc réunie à la présente Assemblée.

Le président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée à l'effet de délibérer et voter à la majorité requise sur l'ordre du jour suivant :

- RAPPORT DE LA GERANCE sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31.08.2017 et RAPPORT SPECIAL sur les conventions spéciales visées par l'Article L 223.19 du Code de Commerce,
- approbation des comptes et conventions,
- quitus à la gérance,
- affectation des résultats
- rémunération des gérants,
- questions diverses.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- le Rapport de la gérance,
- le Bilan au 31.08.2017, le compte de résultat de l'exercice,
- le texte des résolutions proposées et l'exposé de leur motif.

Puis le Président déclare que tous les documents indiqués ci-dessus, ainsi que l'inventaire, ont été tenus à la disposition des Associés, au Siège Social de la Société, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

Le président donne ensuite lecture du Rapport de la Gérance sur la marche de l'affaire pendant l'exercice écoulé, et sur les conventions visées par l'article L. 223.19 du Code de Commerce.

CM

certifiée conforme
le gérant

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du RAPPORT de la Gérance, approuve les comptes et le BILAN tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandant pour ledit exercice.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés rappelle que Monsieur MONALI Claude n'est pas rémunéré pour ses fonctions de gérant.

TROISIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter de la manière suivante la perte de l'exercice clos au 31.08.2017 qui s'élève à : (-) 9 946.33 €.
SAVOIR :
- en totalité en report à nouveau

Conformément à la Loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

LE PRESIDENT *LES ASSOCIES*

CM

Certifié conforme
le gérant